## PETITE BIBLIOTHÈQUE N° 121

(SUPPLÉMENT À LA« LETTRE DES AMIS» N° 182)

## LA BIBLIOTHÈQUE PÉDAGOGIQUE DES INSTITUTEURS DE TOULOUSE

Association **Les amis des archives**de la Haute-Garonne



Par Hervé TERRAL

11, bd Griffoui-Dorval 31400 TOULOUSE Tél. 61 52 41 64

Le 2 mai 1878 fut créée à l'initiative de l'inspecteur primaire de la ville et des directeurs des écoles municipales laïques une "Bibliothèque pédagogique" des instituteurs et institutrices considérée, par l'article 1. de ses statuts, comme "bibliothèque professionnelle" placée sous l'autorité de l'inspecteur d'Académie. Au printemps 2001, à la suite d'un net fléchissement du lectorat, le fonds de celle-ci est transféré pour la partie historique à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres de Midi-Pyrénées, pour la partie "romans et essais récents" aux bibliothèques de quartier - l'association qui en eut la charge continuant par ailleurs son existence légale<sup>(1)</sup>. L'évolution du nombre de ses membres (où se distinguent initialement "sociétaires" et "lecteurs adhérents") peut à grands traits être tracée, sans que l'on puisse avoir néanmoins un ensemble statistique très précis : 1878 : 110 ; 1888 : 155 ; 1898 : 197; 1918: 222; 1921: 284; 1946: 470; 1947: 345; 1956: 671; 1957: 956; 1958: 1043; 1960: 1327 (949 de Toulouse et 378 des cantons ruraux); 1968: 1835 cotisants. Dans la décennie 1990, ces mêmes cotisants sont tombés à une trentaine environ, souvent retraités... Cent vingt trois ans d'existence font donc de cette bibliothèque un exemple d'investissement, majeur mais non sans difficultés, d'une génération à l'autre, un témoignage d'une présence que l'on pourrait presque qualifier de "militante - au sens étymologique du terme : le miles (soldat) latin faisant signe déjà vers le hussard noir de la sévérité, cher à Péguy (L'Argent, 1913), devint-il après 1918 bien souvent pacifiste de cœur<sup>(2)</sup>...

Deux documents, conservés par l'association, permettent de cerner "grandeurs et servitudes" d'une telle institution au fil des ans :

- la "monographie" écrite par P. Dupont, directeur de l'école du Sud à Toulouse, à l'occasion de l'Exposition de 1900 (sous le numéro de catalogue 11°-165). Contemporaine des diverses monographies écrites alors par les directeurs de la ville (sauf celles des écoles annexes aux écoles normales dont on ne trouve curieusement pas trace aux Archives départementales<sup>(3)</sup>), elle indique : 1. La fondation, 2. La première organisation, 3. Les transformations de la bibliothèque de 1878 à 1898.
- un recueil de procès-verbaux des assemblées générales annuelles et des séances de commission du bureau de 1909 à 1973 avec quelques "trous non négligeables (plus particulièrement durant les deux guerres mondiales).

Il existe donc là un terreau réel pour une réflexion quelque peu surplombante, sans véritable solution de continuité (sauf la première décennie du siècle qui, à l'évidence, a dû

<sup>(1)</sup> Je remercie particulièrement MM. Maggion, Sirven, Viguier pour m'avoir donné accès à des documents essentiels sans lesquels ce texte n'aurait pu être écrit.

<sup>(2)</sup> Ce qu'illustrent les vers du grand poète, instituteur, folkloriste, bibliothécaire (etc...) occitan A. Perbosc (1861-1944) dont nombre d'élèves, collecteurs de contes et chansons populaires, sont tombés au front : La guerra qu'an volguda/Es la guerra a la guerra//Son morts per nostra terra/E per tota la terra. Rappelons que Déodat de Séverac les fit inscrire sur le monument aux morts de Saint-Félix-de-Lauragais.

<sup>(3)</sup> Aux cotes WMs 198, 199, 200. La monographie de l'école des Minimes a été publiée et commentée par M. Miguet dans la "Petite Bibliothèque" n° 59. P. Dupont a écrit par ailleurs L'Histoire de l'école normale d'instituteurs (1828-1870), (ADHG, WMs 176).

être résumée dans un autre cahier non retrouvé), non sans quelques répétitions néanmoins qui scandent le labeur, parfois ingrat, des bibliothécaires successifs.

Des lieux où logea la Bibliothèque. Partie de l'École du Nord (boulevard d'Arcole) où elle "tient" jusqu'en 1881 dans une simple "armoire", la bibliothèque y retourne définitivement en 1982 (dans deux salles "réservées par la municipalité" - laquelle est presque tout au long des manuscrits qualifiée de "bienveillante"). Entre temps, elle aura été abritée dans divers locaux, soucieuse, toutefois, de toujours préserver son autonomie institutionnelle et matérielle : la "bibliothèque populaire" de la ville sise 28 rue des Lois (1881-1883), une "chambre convenable [mais] dont l'accès était peu agréable" prêtée par la Ville place de la Daurade, sans plus de précision (1884-1888), l'école du quartier Saint-Aubin, devenue école Michelet (1888-1908)<sup>(4)</sup>, la chapelle du couvent des Clarisses (rue Jacques-Labatut), "trop vaste, poussiéreuse, impossible à chauffer" (selon un texte de 1964), le Centre Régional de Documentation Pédagogique enfin (1959): "Nous sommes ici pour l'éternité", déclare alors un des principaux responsables - éternité de... 23 ans seulement, remarquons-le, ponctuée d'un déménagement interne entre le 4ème et le 2ème étage afin de faciliter l'accès aux retraités ! Errance relative donc qui atteste, malgré tout, au sens propre d'une certaine difficulté à trouver... sa place dans la cité et dans le corps enseignant lui-même... Au figuré, pourtant, rien de plus net, de plus pensé, de plus organisé dans ses projets - comme l'indique déjà la monographie de P. Dupont à travers deux points essentiels :

Les statuts. En 1878, les articles du texte fondateur sont au nombre de 14, déterminent les tâches de chacun (président, trésorier de l'association, deux bibliothécaires...), les conditions de prêt et de conservation; ils fixent aussi l'esprit de l'association, identique à celui des "conférences pédagogiques entre instituteurs". Ainsi les articles 7 et 8 : "Sauf les publications absolument classiques, aucun ouvrage, quelle que soit sa provenance, ne pourra être admis dans la bibliothèque sans l'approbation de Mr. l'Inspecteur d'académie"; "Toute discussion étrangère au but de la société est rigoureusement interdite" (sous entendu : dans les locaux où l'on peut lire sur place) (5). En 1899, à la suite de réajustements nombreux "résultant des délibérations successives des assemblées générales", on compte toujours 14 articles mais des précisions ont été apportées : par

<sup>(4)</sup> M. Dupont fait remarquer que si "la salle est très convenable et suffisante elle se trouve dans un bâtiment communal assez éloigné du centre ville". En 1890, J. Jaurès, adjoint au maire de Toulouse délégué à l'Instruction publique, visite la bibliothèque qui "n'a d'autre ressource que les cotisations de ses membres" (2,50 fr. par adhérent). Constatant que "les instituteurs avaient beaucoup fait pour leur œuvre mais qu'il leur restait à acquérir un grand nombre d'ouvrages de fond de première nécessité", il fait voter une allocation de 200 fr. "généreusement continuée et augmentée par la suite". Remarquons par ailleurs qu'alors la bibliothèque est ouverte le jeudi de 9 à 11 h pour les instituteurs et de 14 à 16 h pour les institutrices. Ces dernières ne la fréquentèrent plus guère lorsqu'elle fut hébergée dans la Bibliothèque populaire de la ville à cause de la trop grande présence de ... jeunes gens!

gens!

(5) P. Dupont précise ainsi en 1899: "La B.P. est un lieu de réunion où les instituteurs et les institutrices peuvent causer librement des affaires qui les intéressent". Il importe de rappeler néanmoins combien l'idée du "corps enseignant", reprise par Ferry de Napoléon 1<sup>ex</sup>, s'oppose à toute organisation syndicale des maîtres (répressions des ministères Spuller et Rambaud en 1887 et 1897 ... avant l'affaire Dreyfus - laquelle appelle au consensus entre Républicains). L'Amicale regroupant tout le personnel (de l'Inspecteur au maître-adjoint) tiendra pratiquement lieu de seul regroupement professionnel admis jusqu'en 1918 - date à partir de laquelle une forme très atténuée de cogestion (pour les mutations) se dessine avec le syndicat national, à l'initiative entre autres de P. Lapie, directeur du Primaire (1914-1925) et ancien recteur de l'Académie de Toulouse (1911-1914). On remarquera la présence d'un "représentant du Syndicat" ès qualités dans le bureau de la B.P. en 1945.

exemple, sur la tenue d'un registre des entrées et des sorties d'ouvrages (1884) ou l'apparition d'un "bibliothécaire-gardien", "pris parmi les instituteurs retraités". Revus en commission le 19 décembre 1929, les nouveaux statuts précisent alors surtout les tâches respectives du conservateur, de son adjoint, du bibliothécaire, du trésorier... Et tentent de

résoudre le problème récurrent des prêts et des... retards.

Parmi les points traités en commission ou en assemblée générale (qui feront par la suite l'objet de débats réguliers), la question des usagers est toujours présente en filigrane : au départ, il s'agit des seuls instituteurs et institutrices de Toulouse - puis de leurs collègues des communes rurales des quatre cantons de Toulouse (fin 1878), mesure d'élargissement allant jusqu'à ceux du canton de Léguevin (1899) ou de Villefranche-de-Lauragais, enfin (1890) des aspirants aux concours de l'enseignement primaire... "à condition que les dits aspirants et aspirantes soient autorisés par l'administration académique à suivre les conférences de préparation à ces divers emplois". Un regard précautionneux, sinon jaloux de ses richesses, semble devoir être porté au fil des ans sur certaines candidatures trop incertaines : dans les années 1920, l'attention de la commission se focalise ainsi sur le fait que les normaliens (qui ont leur propre bibliothèque) utilisent dans leurs études (par le truchement de quel canal ?) les ouvrages de la B.P.... Situation qui ne saurait durer!

une répartition des achats. En premier lieu la bibliothèque "a pour but de faire un choix judicieux et réfléchi des livres à adopter pour les classes", mais aussi de "mettre à leur disposition soit des traités, recueils et journaux d'éducation et d'enseignement, soit des ouvrages littéraires et scientifiques que [ses membres] peuvent consulter avec fruit pour développer leurs connaissances". En ce sens, elle prolonge la réflexion amorcée dans les "conférences pédagogiques entre instituteurs" (lancées sous la Monarchie de Juillet par le ministère Guizot, relancées sous le Second Empire par V. Duruy), mais en prenant déjà en charge, à sa façon, la grande nouveauté que Ferry ne va pas manquer de proposer à l'échelon du pays tout entier et dans chaque canton (1881) : le choix des manuels scolaires par les maîtres, certes éclairés par leurs inspecteurs, tant dans le primaire que dans le secondaire.

La Bibliothèque fait donc office d'instrument essentiel pour la formation continue. Une première classification en séries a été adoptée : 1ère série : Pédagogie, législation primaire ; 2ème série : Méthodes et livres de lecture à l'usage des écoles ; 3ème série : Écriture, méthodes ; 4ème série : Langue française : grammaire, orthographe, style, composition, cours de littérature, morceaux choisis, etc. ; 5ème série : Arithmétique, géométrie, algèbre, comptabilité ; 6ème série : Histoire ; 7ème série : Géographie ; 8ème série : Sciences : Histoire naturelle, Physique, Chimie, Agriculture, Industrie, Hygiène ; 9ème série : Instruction morale et religieuse ; 10ème série : Ouvrages littéraires (auteurs classiques) ; 11ème série : Économie politique et sociale ; état civil, législation générale, éducation civique ; 12ème série : Dictionnaires, encyclopédies ; 13ème série : Langues étrangères ; 14ème série : Dessin ; 15ème série : Musique ; 16ème série : Publications périodiques, journaux d'enseignement ; 17ème série : Divers.

Pour l'année 1898-1899, les achats sont de l'ordre d'une centaine de volumes. Un catalogue raisonné de 31 pages est alors publié, faisant mention de plus de 3000 titres en rayons.

Outre les livres (achetés, neufs ou d'occasion, donnés), les publications professionnelles (Cf. 16ème série) sont nombreuses. En 1898, après vingt ans d'existence, on peut noter comme "lus à la B.P.": Le Manuel général de l'Instruction primaire, L'Instruction primaire, La Revue de l'enseignement primaire et de l'enseignement primaire supérieur, L'École nouvelle, L'Instituteur, Le Volume. Comme "mis à la disposition des sociétaires": La Revue pédagogique, Le Bulletin administratif du ministère de l'Instruction publique, La Revue Encyclopédique, Le Bulletin départemental de la Haute-Garonne (servi par l'Inspecteur d'Académie). La Bibliothèque, très ouverte dans sa curiosité intellectuelle, est aussi abonnée au Monde moderne, à Lecture pour tous, à la Revue des Pyrénées, au Bulletin de la Société de géographie de Toulouse<sup>(6)</sup>, aux Annales politiques et littéraires. Après la première guerre, elle souscrira aussi à un grand journal de vulgarisation scientifique appelé à durer: Science et vie<sup>(7)</sup>.

En 1890, conformément au vœu initial (art. 5 des Statuts de 1878 qui lie bibliothèque et musée) et aux recommandations pédagogiques de l'époque ("méthode intuitive" de F. Buisson prenant le relais de la "pédagogie par l'aspect", leçons de choses), un "Musée pédagogique" est installé dans une salle attenante de la bibliothèque (exposition de travaux manuels d'élèves considérée comme un "utile secours aux maîtres et aux maîtresses pour l'organisation du travail manuel dans leurs classes", "spécimens de bons travaux scolaires, ouvrages ayant figuré honorablement aux expositions universitaires", "collection de minéraux", etc). Le tout dans la grande tradition d'alors : celle d'une pédagogie du modèle qui se veut un modèle de pédagogie.

Au fil des ans et des comptes rendus des commissions, des modifications se dessinent. En 1888, la 13<sup>ème</sup> série (langues étrangères) reçoit enfin des ouvrages : 63 "classiques" et 27 "brochures" en langue espagnole. La même année, "pour donner de l'attrait à la bibliothèque", on achète aussi "des livres de <u>distraction</u> et de <u>délassement</u>" (souligné par P. Dupont), base de la 19<sup>ème</sup> série : "romans, contes et nouvelles, poèmes épiques, etc." - "ouvrages aussi irréprochables pour le fond que parfaits dans la forme" néanmoins. En 1891, la 17<sup>ème</sup> série, "la plus nulle jusque là" tend à devenir "une des plus intéressantes" en accueillant les "livres qui ne pouvaient trouver place dans les autres séries : "actualités diverses, écrits de polémique, écrits humoristiques, souvenirs, etc.". En 1892, l'histoire locale (de Toulouse, du département, des départements voisins) et la "langue locale (sic) constituent une 18<sup>ème</sup> série. En décembre 1929, loin des seules "lectures professionnelles" de départ, un quota est prévu : 1/3 des dépenses pour les "ouvrages de fond et d'étude", 2/3 pour les "ouvrages de lecture et de délassement". Non sans vigilance toutefois : ainsi, une demande d'achat de La Garçonne recevra le commentaire suivant de la commission d'achat : "Tout ce qui a été dit de cet ouvrage semble bien indiquer qu'il n'a pas sa place à la B.P." (18 janvier 1923).

<sup>(6)</sup> Dont on peut rappeler le rôle moteur dans la constitution des monographies de communes de 1885 réalisées par les instituteurs de Haute-Garonne et de quelques départements voisins (telle celle d'A. Perbosc, *Lacapelle-Livron*, Tarn-et-Garonne). Cf. la remarquable synthèse de B. Saulais, *De mémoire d'instituteurs...*, ADHG, 1993.

<sup>(1885-1905),</sup> Revue d'enseignement primaire (1889-1900), Après l'École (1899-1906), Manuel Général (1890-1905). Témoignage d'une certaine volonté de mémoire pédagogique... mise à mal au fil des ans : en 1946, l'inspecteur propose l'achat d'ouvrages sur l'Éducation nouvelle ; le bibliothécaire "précise avoir commandé en deux fois 36 de ces ouvrages à la librairie Privat... mais qu'aucun des ouvrages de la première commande n'est arrivé de Paris, qu'on ne peut se faire de grandes illusions, la plupart de ces œuvres étant épuisées".

L'évolution vers une bibliothèque de type général semble se confirmer par la suite. Ainsi, entre mai 1951 et janvier 1952, soit sur 21 séances de prêts (le jeudi après-midi essentiellement), le compte rendu d'activités élaboré par le conservateur fait état (pour 233 lecteurs réguliers) de 1422 fiches remplies - à partir desquelles un classement peut être opéré par ordre décroissant :

19<sup>ème</sup> série - romans : 1159 livres soit 80,3 %; 10<sup>ème</sup> série - littérature : 101 livres soit 7 %; 6<sup>ème</sup> série - histoire : 63 livres soit 4,3 %; 9<sup>ème</sup> série - philosophie : 31 livres soit 2,1 %; 7<sup>ème</sup> série - géographie : 26 livres soit 1,8 %; 1<sup>ère</sup> série - pédagogie : 18 livres soit 1,2 %; 14<sup>ème</sup> série - beaux-arts : 16 livres soit 1,1 %; 18<sup>ème</sup> série - histoire locale : 13 livres soit 0,9 %; 4<sup>ème</sup> série - langue française : 10 livres soit 0,7 %; 8<sup>ème</sup> série - sciences : 4 livres soit 0,3 %... L'inquiétude manifestée par l'Académie des Sciences en 1991 sur le faible niveau scientifique des candidats au professorat des écoles devrait trouver dans ces chiffres quelques possibles légitimations... fort anciennes !

De même, au 2 février 1961, on note que du 1.10.1959 au 31.7.1960, il y a eu 1777 séances de lecture (46 les jeudis, 131 les autres jours) et que 7763 livres ont été prêtés pour 1808 lecteurs : 72 % de romans, 9 % pour la littérature ; 7 % pour la géographie et les voyages ; 5 % pour l'histoire ; 5 % pour la pédagogie et la philosophie, les autres sections se partagent les 2 % restants.

"Les propositions d'achat émanant les lecteurs sont assez rares en dehors des prix littéraires et de quelques romans "tapageurs", croit devoir préciser le Conseil d'administration du 11 février 1957. L'inspecteur primaire fait à cette occasion remarquer qu'il "ne faut pas employer nos faibles ressources à acheter n'importe quoi alors qu'il nous manque tant de bons ouvrages" - lesquels se trouveront sans doute à la nouvelle Bibliothèque de l'Institut pédagogique régional, "consacrée aux ouvrages d'études" et créditée de trois millions de francs ("plus que notre bibliothèque n'a dépensé depuis sa fondation" (8)). Mais parce qu'une "bibliothèque pédagogique n'est pas une bibliothèque ordinaire" - dut-elle être ouverte aux "romans et autres ouvrages d'imagination", il convient pour l'inspecteur de bannis "les romans qui ont un pur succès de scandale ou de publicité". Au demeurant "certains ouvrages, chers mais de qualité" sont "très peu demandés", telle une "thèse sur Baudelaire qui a coûté 1200 francs et n'a quitté les rayons qu'une fois".

Au 29 janvier 1958, à l'occasion du déménagement envisagé (au CRDP) et du passage de 476 m de rayonnages à ... 400 m, il faut faire un tri, éliminer les ouvrages "vieillis ou en trop mauvais état" - "la décision finale devant être prise par MM. les Inspecteurs" (sic). La question récurrente revient alors : "Le problème souvent évoqué et peut-être insoluble de la composition d'une bibliothèque pédagogique" : "Est-elle une bibliothèque d'étude ou de divertissement"?

En 1960-1961, seules 25 propositions d'achat ont été énoncées (toutes satisfaites à l'exception de trois titres épuisés). Sur les 447 volumes nouveaux, notons : 10 de poésie, "section un peu négligée", 3 en philosophie/pédagogie de MmeMontessori, 1 dictionnaire de la musique venant "combler une lacune".

<sup>(8)</sup> Il s'agit de la Bibliothèque du Centre Régional de Documentation Pédagogique, ouvert à tous les enseignants. L'Institut Pédagogique Régional me semble évoquer le Centre Pédagogique Régional (CPR) en charge de former (depuis 1952) les jeunes enseignants du "second degré" (succédant au "secondaire" en 1937 dans le cadre de "l'École unique" en voie de réalisation).

Lors du Conseil d'administration du 7 mars 1968, le nouveau bibliothécaire déclare qu'il se montrera, cela va de soi, aussi éclectique que possible. André Styl (sic) a sa place chez nous tout comme l'abbé Oraison et dans un autre genre Georges Batailles ou Mandiargues. Il s'attachera à satisfaire les désirs des lecteurs mais cela doit-il aller jusqu'à acheter Astérix? Les rires de l'assistance sont une réponse assez claire". En mai 1969, le même bibliothécaire rappelle la politique de son prédécesseur de refuser l'achat de livres de poche (qui s'abîment facilement et ne se relient guère).

En 1973, le principe de recourir à la "Cotation universelle dite CDU" est avancé ; de même en va-t-il pour "le système de reliure plastifiée et auto-adhésive, pratique et économique" (mettant un terme au lancinant souci du coût des reliures et de leur conservation) et pour la constitution d'un nouveau catalogue par "la prise en charge de grille pour ordinateur" (il sera tiré à 300 exemplaires "pour les écoles de la ville et des environs immédiats"). S'il est encore possible d'en appeler à la bonne volonté des collègues par l'intermédiaire du Bulletin départemental et du Bulletin du Syndicat National des Instituteurs, les conférences pédagogiques ne semblent plus un lieu approprié de propagande pour la bibliothèque... "puisque maintenant on y fait de l'animation de groupe", remarque-t-on. Néanmoins (ou pour cause), "la pédagogie passe de 1,7 % à 8,8 %" des achats (Conseil d'administration du 10 mars 1973 - dernier compte rendu conservé).

## Quelques traits majeurs et mineurs de la Bibliothèque.

Une caractéristique essentielle de la B.P. est qu'elle se voudra toujours un élément fédérateur de la profession, voire son expression privilégiée dans un souci partagé du développement de l'instruction (libératrice) et des grandes valeurs de l'École républicaine - ce qu'attestent à leur façon ces cahiers d'écoliers de la Ville de Toulouse sur lesquels sont pris en notes, au brouillon, les relevés des séances de commission avec la triple devise en couverture "Liberté, Égalité, Fraternité". De même, dans les moments difficiles, rappelle-t-on cette dimension collective : "Il importe que chacun fasse un effort pour secouer l'indifférence de collègues de Toulouse qui ignorent ou feignent d'ignorer notre œuvre. Il faut que la famille (sic) soit complète" (Assemblée générale du 16 janvier 1921). De même encore, lors de l'Assemblée générale du 1<sup>et</sup> juillet 1948 (période de relance active), l'Inspecteur appelle-t-il "le personnel toulousain, à l'occasion des conférences pédagogiques, à bien vouloir apporter à la B.P. les vieux papiers, livres scolaires hors d'usage [qui] permettraient de recueillir annuellement 555 kilos de vieux papiers représentant une somme supplémentaire de 7000 F et donneraient plus d'aisance à notre trésorerie".

La Bibliothèque connaîtra par ailleurs quelques moments de tension, mineurs au regard de sa longue histoire. Citons à titre d'anecdotes (c'est-à-dire étymologiquement d'inédits) et de quasi-études de cas :

Les récriminations de "notre sympathique bibliothécaire". Ce dernier présente à l'inspecteur sa démission parce que "l'État se dispose à prendre des mesures encore plus sévères à l'égard des retraités déjà très maltraités": "A l'heure où se prépare contre eux l'interdiction de se livrer à tout travail privé payé, personne ne saurait trouver mauvais que

les retraités se refusent à remplir désormais des fonctions officielles ou presque mais gratuites". (Commission du 19 novembre 1936, en plein Front Populaire).

Le conflit avec le concierge. Il occupe longuement la commission du 22 décembre 1921 : embauché comme "gardien-bibliothécaire" après le départ en retraite d'une femme de service, bénéficiant d'une "situation très digne d'intérêt", M. L. fut embauché, puis logé (dès 1906) dans les locaux libres de la bibliothèque (3 pièces), utilisant même pour ses usages personnels le compteur de gaz. Il y prit ses aises. Exerçant par la suite la profession de ... charcutier, propriétaire d'une maison qu'il loue par ailleurs, M. L. en vint à négliger totalement sa première fonction (entretien et ouverture à heures précises des locaux de la B.P.) : "Les tables qui sont à l'entrée de la salle et qui sont utilisées pour divers examens portent, suivant les besoins du moment, des quartiers de cochon, du linge lavé et même du linge sale ; l'étage supérieur a été transformé en une basse-cour où s'ébattent volailles et lapins". En conséquence, il conviendra de "rechercher un ménage d'un certain âge, autant que possible sans enfants (sic), sur lequel on aurait de bons renseignements pour remplacer le cas échéant la famille L. dont on demandera le renvoi immédiat" à la municipalité.

## Conclusion

Par delà les lacunes de deux documents importants dont nous nous sommes efforcés de tirer l'essentiel, force est de reconnaître le rôle qu'a pu jouer la Bibliothèque pédagogique de Toulouse dans ce qu'Édouard Herriot appelait, dans un hommage à Ferdinand Buisson, "notre Iliade scolaire". Ce monde nous semble désormais bien lointain, sinon englouti. Raison majeure, nous semble-t-il, pour le saluer et continuer, sous d'autres formes, ce qui fut aussi et peut-être avant tout... un combat pour l'humanisme - d'autant plus vif, encore, que "les morts gouvernent les vivants" (Auguste Comte, Catéchisme positiviste, 1852).